

Informations de base	
2023/0232(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Surveillance et résilience des sols (directive sur la surveillance des sols) Subject 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.06 Pollution du sol, dégradation Priorités législatives Déclaration commune 2023-24	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire	HOJSÍK Martin (Renew)	22/10/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive SCHENK Oliver (EPP) CORRADO Annalisa (S&D) BONTE Barbara (PfE) ZALEWSKA Anna (ECR) HÄUSLING Martin (Greens /EFA) RACKETE Carola (The Left) ARNDT Anja (ESN)	
	Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	HOJSÍK Martin (Renew)	12/09/2023
	Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural (Commission associée)	NOICHL Maria (S&D)	12/09/2023

Conseil de l'Union européenne		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Environnement	SINKEVIČIUS Virginijus
Comité économique et social européen		
Comité européen des régions		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
05/07/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0416 	Résumé
16/10/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
16/10/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
11/03/2024	Vote en commission, 1ère lecture		
20/03/2024	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A9-0138/2024	Résumé
10/04/2024	Décision du Parlement, 1ère lecture	T9-0204/2024	Résumé
10/04/2024	Résultat du vote au parlement		
21/10/2024	Ouverture des négociations interinstitutionnelles après 1ère lecture par la commission parlementaire		
22/10/2024	Décision de la commission parlementaire d'engager des négociations interinstitutionnelles annoncée en plénière (Article 73)		
13/11/2024	Reprise des questions en instance de la législature précédente		
04/06/2025	Approbation en commission du texte accordé aux négociations interinstitutionnelles en 2ème lecture précoce		
02/10/2025	Publication de la position du Conseil	09474/1/2025	
09/10/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		
20/10/2025	Vote en commission, 2ème lecture		
20/10/2025	Dépôt de la recommandation de la commission, 2ème lecture	A10-0204/2025	
23/10/2025	Décision du Parlement, 2ème lecture	T10-0251/2025	Résumé
23/10/2025	Résultat du vote au parlement		
12/11/2025	Signature de l'acte final		
26/11/2025	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0232(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique

Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 192-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/10/00948

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE754.698	24/10/2023	
Amendements déposés en commission		PE756.296	27/11/2023	
Amendements déposés en commission		PE757.024	27/11/2023	
Amendements déposés en commission		PE757.025	27/11/2023	
Amendements déposés en commission		PE756.994	29/11/2023	
Avis de la commission	AGRI	PE754.669	15/02/2024	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0138/2024	20/03/2024	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0204/2024	10/04/2024	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE778.280	14/10/2025	
Recommandation déposée de la commission, 2e lecture		A10-0204/2025	20/10/2025	
Texte adopté du Parlement, 2ème lecture		T10-0251/2025	23/10/2025	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil	09474/1/2025	02/10/2025	
Projet d'acte final	00047/2025/LEX	07/11/2025	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2023)0416 	05/07/2023	Résumé
Document annexé à la procédure	SEC(2023)0416 	05/07/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0416 	05/07/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0417	05/07/2023	
	SWD(2023)0418		

Document annexé à la procédure		05/07/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0423 	05/07/2023	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)377	29/07/2024	
Communication de la Commission sur la position du Conseil	COM(2025)0596 	30/09/2025	

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	AT_BUNDESRAT	COM(2023)0416	13/10/2023	
Avis motivé	NL_CHAMBER	PE756.207	20/11/2023	
Avis motivé	NL_CHAMBER	PE756.208	20/11/2023	
Contribution	CZ_SENATE	COM(2023)0416	01/12/2023	
Contribution	IT_SENATE	COM(2023)0416	05/01/2024	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES3275/2023	25/10/2023	
CofR	Comité des régions: avis	CDR3680/2023	19/06/2024	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	20/03/2024
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	15/10/2025	European Environmental Bureau
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	24/09/2025	Moët Hennessy
HOJSÍK				

Martin	Rapporteur(e)	ENVI	16/06/2025	Soil Capital Belgium SPRL
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	21/05/2025	Elia Transmission Belgium Elia group
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	21/05/2025	European Landowners' Organization asbl
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	30/04/2025	European Environmental Bureau
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	28/04/2025	Aggregates Europe - UEPG Boliden Group European Association of Mining Industries, Metal Ores & Industrial Minerals Verband der Kali- und Salzindustrie e.V.
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	23/04/2025	Elia Transmission Belgium
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	08/04/2025	CONSEIL EUROPEEN DES JEUNES AGRICULTEURS
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	04/04/2025	Deutscher Bauernverband
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	28/03/2025	Lantbrukarnas Riksförbund
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	28/03/2025	Boliden Group European Association of Mining Industries, Metal Ores & Industrial Minerals Aggregates Europe – UEPG Verband der Kali- und Salzindustrie e.V. (VKS)
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	14/03/2025	YARA BELGIUM S.A.
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	14/03/2025	Council of European Municipalities and Regions (CEMR)
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	14/03/2025	The National Council of Agricultural Chambers/ Krajowa Rada Izb Rolniczych KRIR
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	07/03/2025	Deutscher Bauernverband
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	21/02/2025	FuelsEurope
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	20/02/2025	European Association of Mining Industries, Metal Ores & Industrial Minerals
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	13/02/2025	Farm Europe
CORRADO Annalisa	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	07/02/2025	European Association of Mining Industries, Metal Ores & Industrial Minerals
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	31/01/2025	Deutscher Bauernverband
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	29/01/2025	Confederation of European Forest Owners
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	23/01/2025	European Chemical Industry Council
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	16/01/2025	Moët Hennessy
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	14/01/2025	European council of young farmers
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	07/01/2025	Elia Transmission Belgium

HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	17/12/2024	Danone
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	16/12/2024	Krajowa Rada Izb Rolniczych - KRIR (National Council of Agricultural Chambers of Poland)
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	11/12/2024	Council of European Municipalities and Regions
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	04/12/2024	European agri-cooperatives European farmers
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	26/11/2024	Fuels Europe
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	21/11/2024	Aggregates Europe - UEPG
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	19/11/2024	Association of Chemical Industry of the Czech Republic
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/11/2024	Hauptverband der Deutschen Bauindustrie e.V.
HÄUSLING Martin	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	13/11/2024	Pesticide Action Network Europe Soils for Europe Project
BONTE Barbara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/11/2024	European Landowners' Organization asbl
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	05/11/2024	The European Fuel Manufacturers Association (FuelsEurope)
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	31/10/2024	YARA BELGIUM S.A.
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	31/10/2024	Bundesverband der Deutschen Industrie e.V. Deutscher Bauernverband Verband der Kali- und Salzindustrie e.V. VRB (German Raw Materials and Mining Association) Bundesverband Baustoffe - Steine und Erden
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	30/10/2024	CEMR
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	30/10/2024	Universidade de Coimbra
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	29/10/2024	Slovenské združenie výrobcov kameniva
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	23/10/2024	CEJA
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	22/10/2024	Bundesverband Baustoffe - Steine und Erden
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/10/2024	DVGW Deutscher Verein des Gas- und Wasserfaches e.V. - Technisch wissenschaftlicher Verein
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	18/10/2024	Vereinigung der Sächsischen Wirtschaft e. V. Unternehmensverband Mineralische Baustoffe
CORRADO Annalisa	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	17/10/2024	Cia Agricoltori italiani
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	15/10/2024	Aedes vereniging van woningcorporaties
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	14/10/2024	Association for Innovative Farming
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	14/10/2024	EEB

SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	10/10/2024	BDI/BDA The German Business Representation Evonik DEBRIV
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	26/09/2024	European Association for Coal and Lignite
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	25/09/2024	Agrární komora ČR, Zemedelsky svaz ČR, Potravinarska komora ČR, Svaz mladých agrárníků ČR, Slovenska poľnohospodarska a potravinarska komora, Svaz chemického průmyslu
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/09/2024	Deutscher Bauernverband
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	24/09/2024	Verband der Kali- und Salzindustrie e.V.
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	20/09/2024	CONSEIL EUROPEEN DES JEUNES AGRICULTEURS
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	20/09/2024	Aedes vereniging van woningcorporaties
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	18/09/2024	COPA-COGECA
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	13/09/2024	European Landowners' Organization asbl
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	05/09/2024	Deutscher Bauernverband
SCHENK Oliver	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	02/09/2024	euromines
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	02/09/2024	European agri-cooperatives
RIPA Manuela	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	16/04/2024	European Environmental Bureau Pesticide Action Network Europe
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	04/04/2024	European Landowners' Organization asbl
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	03/04/2024	Agrární komora České republiky Svaz chemického průmyslu České republiky, z.s. Zemědělský svaz České republiky
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	20/03/2024	Umweltbundesamt Deutschland
COVASSI Beatrice	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/03/2024	German Environment Agency
RIPA Manuela	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	20/03/2024	European Environmental Bureau Umweltbundesamt (UBA)
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	20/03/2024	European Association of Mining Industries, Metal Ores & Industrial Minerals (Euromines)
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	15/03/2024	Universidade de Coimbra
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	12/03/2024	Fleisham Hillarf
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	08/03/2024	European Association for Coal and Lignite
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	05/03/2024	European agri-cooperatives
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	04/03/2024	ICL Europe Coöperatief U.A.

HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	04/03/2024	Soil Law
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	29/02/2024	Fleishman-Hillard
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	28/02/2024	Wageningen University
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	28/02/2024	Aedes vereniging van woningcorporaties The European Federation of Public, Cooperative & Social Housing
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	28/02/2024	IFOAM
MODIG Silvia	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/02/2024	Association of Finnish Local and Regional Authorities
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	23/02/2024	EUROMETAUX
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	23/02/2024	Gevo
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	21/02/2024	Bundesverband der Deutschen Industrie e.V.
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	20/02/2024	The International "4 per 1000" Initiative Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) EJP Soil "European Joint Programming Co-fund on Agricultural Soil Management" The Save Soil Movement
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	19/02/2024	European agri-cooperatives
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	15/02/2024	European Federation of National Associations of Water Services (EurEau)
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	13/02/2024	European Chemical Industry Council (Cefic)
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	13/02/2024	Umweltbundesamt Deutschland
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	08/02/2024	Deutscher Städtetag
COVASSI Beatrice	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	31/01/2024	Confederazione Nazionale Coldiretti
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	31/01/2024	Deutscher Bauernverband
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	25/01/2024	ClientEarth AISBL European Environmental Bureau
KATAINEN Elsi	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	22/01/2024	Permanent Representation of the Kingdom of the Netherlands to the European Union
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	18/01/2024	European Environmental Bureau
FERNANDES José Manuel	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	16/01/2024	Environment Attaché - Permanent Representation of the Netherlands to the EU
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	11/01/2024	European Landowners' Organization asbl
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	11/01/2024	Deutsches Zentrum für integrative Biodiversitätsforschung (iDiv) Halle-Jena-Leipzig

NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	19/12/2023	Bayerischer Bauernverband Bayerischer Waldbesitzerverband Familienbetriebe Land & Forst Bayerische Landesanstalt für Wald und Forstwirtschaft Bayerische Landesanstalt für Landwirtschaft
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	13/12/2023	Bill & Melinda Gates Foundation
RIPA Manuela	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	12/12/2023	Deutsches Zentrum für integrative Biodiversitätsforschung
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	05/12/2023	Swedish Forest Industries Federation (SFIF)
KATAINEN Elsi	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	30/11/2023	Helsinki EU Office (vastuutaho Uudenmaan liitto)
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	24/11/2023	Naturschutzbund Deutschland e.V.
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	24/11/2023	Danone
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	24/11/2023	https://en.genesis.live/ Climate Agriculture Alliance (CAA)
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	22/11/2023	Fédération Nationale des Activités de Dépollution et de l'Environnement
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	21/11/2023	German Centre for Integrative Biodiversity Research (iDiv) Halle-Jena-Leipzig
RIPA Manuela	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/11/2023	Wetlands International - European Association
RIPA Manuela	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/11/2023	IFOAM - Organics International
NOVAK Ljudmila	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	21/11/2023	YARA BELGIUM S.A. 68208004617-79
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	17/11/2023	European agri-cooperatives
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	17/11/2023	CONSEIL EUROPEEN DES JEUNES AGRICULTEURS
RIPA Manuela	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	17/11/2023	TU München University
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	16/11/2023	CONSEIL EUROPEEN DES JEUNES AGRICULTEURS
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	16/11/2023	Swedish Forest Industries Federation
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	16/11/2023	Landesvertretung Bayern
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	15/11/2023	European Biogas Association
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	15/11/2023	European Compost Network ECN e.V.
				Bayer AG Cia Agricoltori italiani ClientEarth AISBL ERM Coalition European Biogas Association European Chemical Industry Council European Environmental Bureau

HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	15/11/2023	European Federation of National Associations of Water Services Fertilizers Europe LEGAMBIENTE NAZIONALE – APS – RETE ASSOCIATIVA – ETS Pesticide Action Network Europe YARA BELGIUM S.A. European River ERM Coalition European Committee of the Regions European Economic and Social Committee (EESC) Metsäliitto Cooperative (Metsä Group) European Construction Industry Federation (FIEC) European Compost Network ECN e.V. (ECN) International Federation of Organic Agriculture Movements EU Regional Group (IFOAM EU Group)
COVASSI Beatrice	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	15/11/2023	BDEW Bundesverband der Energie- und Wasserwirtschaft e. V. Bayer AG ClientEarth AISBL ERM Coalition European Biogas Association European Chemical Industry Council European Compost Network ECN e.V. European Construction Industry Federation European Environmental Bureau European Federation of National Associations of Water Services Fertilizers Europe International Federation of Organic Agriculture Movements EU Regional Group LEGAMBIENTE NAZIONALE – APS – RETE ASSOCIATIVA – ETS Metsäliitto Cooperative Pesticide Action Network Europe YARA BELGIUM S.A. Cefic Confederazione Italiana Agricoltori
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	14/11/2023	Deutscher Bauernverband
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	14/11/2023	Landesvertretung Sachsen
KOKKALIS Petros	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	13/11/2023	IFOAM
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	13/11/2023	German Centre for Integrative Biodiversity Research
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	13/11/2023	European Federation of National Associations of Water Services
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	09/11/2023	Farm Europe
FERNANDES José Manuel	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	07/11/2023	Bayer AG
KATAINEN Elsi	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	07/11/2023	YARA BELGIUM S.A.
RIPA Manuela	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	07/11/2023	European Biogas Association
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	06/11/2023	Wetlands International - European Association
MODIG Silvia	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	06/11/2023	Wetlands International - European Association
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	31/10/2023	International Federation of Organic Agriculture Movements EU Regional Group

RUISSSEN Bert-Jan	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	30/10/2023	European Biogas Association
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	27/10/2023	Deutsches Umweltbundesamt
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	25/10/2023	Stora Enso Oyj
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	25/10/2023	Aqua Publica Europea
KATAINEN Elsi	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	25/10/2023	Association of Finnish Local and Regional Authorities Vesilaitosyhdistys
FERNANDES José Manuel	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	24/10/2023	Portuguese Farmers Confederation
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	24/10/2023	Industrieverband Agrar e.V. Verband der Chemischen Industrie e.V.
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	23/10/2023	Naturschutzbund Deutschland e.V.
KATAINEN Elsi	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	20/10/2023	Maa- ja metsätaloustuottajain Keskusliitto – Central Union of Agricultural Producers and Forest Owners
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	13/10/2023	VIER PFOTEN International
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	13/10/2023	Finnish Forest Industries Federation (Metsäteollisuus ry)
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	12/10/2023	European Environmental Bureau
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	10/10/2023	American Chamber of Commerce to the European Union
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	05/10/2023	European Chemical Industry Council (Cefic)
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	05/10/2023	Bayer AG
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	05/10/2023	Merck
NOICHL Maria	Rapporteur(e) pour avis	AGRI	04/10/2023	European Coordination Via Campesina (team MN)
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	04/10/2023	Agroecology Europe
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	04/10/2023	The Council of European Municipalities and Regions (CEMR)
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	29/09/2023	Fertilizers Europe
HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	29/09/2023	European Biogas Association
				CONSEIL EUROPEEN DES JEUNES AGRICULTEURS ClientEarth AISBL Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers Danone European Chemical Industry Council European Coordination Via Campesina European Environmental Bureau European Federation of National Associations of Water Services

HOJSÍK Martin	Rapporteur(e)	ENVI	28/09/2023	European Landowners' Organization asbl European State Forest Association European agri-cooperatives Finnish Forest Industries Federation (Metsäteollisuus ry) Growing Media Europe Moët Hennessy Nestlé S.A. Pesticide Action Network Europe Stora Enso Oyj The Coca-Cola Company CEFS (European Association of Sugar Manufacturers) Eustafor cefic Natural Resources Institute Finland (LUKE) Wageningen University & Research
MODIG Silvia	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	28/09/2023	Luonnonvarakeskus
NOVAK Ljudmila	Rapporteur(e) fictif/fictive	ENVI	27/09/2023	Finnish Forest Industries Federation (Metsäteollisuus ry)
KATAINEN Elsi	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	AGRI	27/09/2023	Luonnonvarakeskus

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
LUENA César	19/06/2025	Master students - Sciences Po Strasbourg CNRS - Solenville Program
GLÜCK Andreas	22/05/2025	Deutscher Bauernverband
LUENA César	13/12/2024	Aggregates Europe - UEPG
HOJSÍK Martin	31/10/2024	European agri-cooperatives
ARIMONT Pascal	09/10/2024	Belgian Permanent Representation to the EU
FRITZON Hélène	20/03/2024	Lantbrukarnas Riksförbund
SAILLIET Laurence	15/02/2024	ENEDIS
SKYTTEDAL Sara	13/02/2024	Svemin
FRITZON Hélène	13/02/2024	Byggföretagen Industriarbetsgivarna
TORVALDS Nils	06/02/2024	Swedish Food Federation
JAHR Peter	31/01/2024	Deutscher Bauernverband
TORVALDS Nils	31/01/2024	Confederation of Swedish Enterprise
BERNHUBER Alexander	31/01/2024	Deutscher Bauernverband
JAHR Peter	30/01/2024	Fertilizers Europe
GLÜCK Andreas	30/01/2024	BDI
GLÜCK Andreas	16/01/2024	K+S Aktiengesellschaft
LIESE Peter	12/01/2024	Bundesverband der Deutschen Industrie e.V. Verband der Kali- und Salzindustrie e. V.
TORVALDS Nils	12/01/2024	Housing Europe - European Federation for Public, Cooperative and Social Housing
SKYTTEDAL Sara	20/12/2023	Boliden Group

DECERLE Jérémy	08/12/2023	Institut Français de la vigne et du Vin
SAILLIET Laurence	07/12/2023	EDF
LIESE Peter	06/12/2023	Swedish Forest Industries Federation
FRITZON Hélène	04/12/2023	Lantbrukarnas Riksförbund
SKYTTEDAL Sara	29/11/2023	Skogsindustrierna
TORVALDS Nils	22/11/2023	European Environmental Bureau
SCHREIJER-PIERIK Annie	22/11/2023	YARA BELGIUM S.A.
TORVALDS Nils	21/11/2023	Finnish Forest Industries Federation (Metsäteollisuus ry)
DECERLE Jérémy	17/11/2023	COPA-COGECA
SCHREIJER-PIERIK Annie	16/11/2023	Nederlandse Permanente Vertegenwoordiging in de EU
GLÜCK Andreas	16/11/2023	Deutscher Städtetag
POULSEN Erik	14/11/2023	Yara International
DECERLE Jérémy	14/11/2023	CEJA
PEKKARINEN Mauri	27/09/2023	LUKE
TORVALDS Nils	13/09/2023	European Biogas Association
FRITZON Hélène	12/09/2023	European Biogas Association
WÖLKEN Tiemo	05/07/2023	Umweltbundesamt (UBA) DE

Acte final
Directive 2025/2360 OJ OJ L 26.11.2025

Surveillance et résilience des sols (directive sur la surveillance des sols)

2023/0232(COD) - 10/04/2024 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 336 voix pour, 242 contre et 33 abstentions, une résolution législative sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la surveillance et à la résilience des sols (directive sur la surveillance des sols).

La position du Parlement européen arrêtée en première lecture dans le cadre de la procédure législative ordinaire modifie la proposition comme suit:

Objectif

L'objectif de la directive devrait viser à instaurer **un cadre clair, solide, cohérent et flexible de surveillance et d'évaluation de tous les sols de l'Union** afin de favoriser une amélioration constante de la santé de ces derniers en vue de parvenir à un bon état de santé des sols d'ici à 2050, de les maintenir dans cet état et de prévenir leur détérioration.

La directive proposée devrait établir un cadre en vertu duquel les États membres sont tenus de mettre en place des mesures techniquement réalisables et fondées sur une analyse coûts-bénéfices afin de parvenir à un bon état de santé des sols d'ici à 2050. Elle devrait prévoir des mesures de surveillance, de maintien, d'amélioration, de réhabilitation et d'évaluation de la santé des sols, sur la base de leur état écologique.

Les députés proposent une classification à **cinq niveaux** pour évaluer l'état des sols (très bon état écologique des sols, bon état écologique du sol, état moyen, dégradé et gravement dégradé). Seront considérés comme sains ceux dont l'état écologique est bon ou élevé.

Districts de gestion des sols.

Les États membres, en concertation avec les autorités locales, régionales et interrégionales, devraient établir des districts de gestion des sols, fondés, le cas échéant, sur les unités administratives existantes, sur l'ensemble de leur territoire et sur les territoires transfrontaliers avec les États membres voisins.

La Commission devrait aider les États membres à faire en sorte que leurs districts de gestion des sols coopèrent sur une base transfrontalière et devrait faciliter l'harmonisation des systèmes de surveillance, des fonctions de transfert, de la conception de la surveillance et de la classification de l'état écologique au niveau des descripteurs des sols énumérés à l'annexe I.

Surveillance et évaluation de la santé des sols

La directive obligera les États membres à surveiller d'abord, puis à évaluer ensuite, l'état de tous les sols de leur territoire. Les autorités nationales pourront appliquer les **indicateurs** qui illustrent le mieux les caractéristiques de chaque type de sol au niveau national.

Les États membres devront mettre en place un cadre de surveillance fondé sur les districts de gestion des sols afin d'assurer une surveillance régulière et précise de la santé des sols. Ils devront surveiller la santé des sols et l'artificialisation dans chaque district de gestion des sols en utilisant l'expertise des instituts de recherche nationaux, les systèmes de surveillance nationaux existants et les données disponibles.

La Commission devra veiller à ce que la première mesure du sol soit effectuée au plus tard trois ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la directive. Elle devra contribuer à la surveillance menée par les États membres en fournissant des échantillons et en analysant au moins 20% de la taille des échantillons nationaux.

Les États membres devraient veiller à ce que l'état écologique des sols soit **évalué au moins tous les six ans** et à ce que la première évaluation soit effectuée dans les cinq ans suivant la date d'entrée en vigueur de la directive, accompagnée d'un rapport sur l'amélioration relative, les tendances, les progrès ou le déclin.

Boîte à outils pour la gestion durable des sols

Un nouvel article est introduit concernant l'établissement, par la Commission, d'une boîte à outils pour la gestion durable des sols fournissant aux gestionnaires des sols des informations pratiques sur l'utilisation de pratiques de gestion durable des sols, y compris des informations fournies par les États membres. La boîte à outils contiendra entre autres des recommandations et des exemples de bonne pratique émanant des autorités compétentes des États membres qui surveillent l'incidence des pratiques de gestion des sols. Cette boîte à outils devrait être accessible gratuitement au public et être incluse dans le portail de données numériques sur la santé des sols.

Identification des sites potentiellement contaminés

Les États membres devront enquêter, évaluer et nettoyer les sites contaminés pour remédier à la contamination des sols et aux risques inacceptables qu'elle présente pour la santé humaine et l'environnement. Les coûts devront être pris en charge par les pollueurs conformément au principe du pollueur-payeur.

Le texte modifié indique que lors de l'identification des sites potentiellement contaminés, les États membres devraient tenir compte des critères suivants: a) les zones utilisées pour le captage d'eau potable; b) l'apparition de toute maladie présumée liée à l'exposition à la contamination par le sol, c) toute information fournie par le public ou par les autorités des États membres.

Les sites potentiellement contaminés situés dans des zones utilisées pour le captage d'eau destinée à la consommation humaine devraient faire en priorité l'objet d'une analyse de sol.

Financement de l'Union

Compte tenu de la priorité inhérente à la mise en place d'une surveillance des sols et d'une gestion et d'une régénération durables des sols, la Commission devrait, dans un délai de douze mois à compter de l'entrée en vigueur de la directive, présenter au Parlement européen et au Conseil un rapport évaluant les ressources financières disponibles au niveau de l'Union pour la mise en œuvre de la présente directive. Les députés ont proposé que des ressources financières supplémentaires soient mises en place pour la période post-2027 afin de promouvoir la gestion durable des sols, leur régénération permanente et les activités de surveillance.

En outre, les députés souhaitent engager la Banque européenne d'investissement à faciliter l'utilisation de mécanismes innovants et le respect du principe «ne pas causer de préjudice important» en tant que règle générale.

Forum de l'Observatoire des sols de l'Union européenne (EUSO)

Le texte modifié comprend un nouvel article concernant le forum EUSO qui devrait faciliter la coopération régulière entre les parties prenantes, dont les autorités compétentes des États membres à tous les niveaux pertinents, les entreprises du secteur, la société civile et la communauté scientifique.

Évaluation et réexamen

Huit ans après la date d'entrée en vigueur de la directive et tous les cinq ans par la suite, la Commission devrait faire rapport sur la mise en œuvre de la directive, y compris les mesures prises par les États membres pour s'y conformer. Le rapport devra comprendre une évaluation globale des progrès accomplis en matière de bonne santé des sols.

Surveillance et résilience des sols (directive sur la surveillance des sols)

2023/0232(COD) - 05/07/2023 - Document de base législatif

OBJECTIF : mettre en place un cadre solide et cohérent de surveillance des sols pour tous les sols de l'UE afin de parvenir à des sols sains d'ici à 2050.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : le sol est une ressource vitale, limitée, non renouvelable et irremplaçable, cruciale pour l'économie, l'environnement et la société. Des sols sains en bon état chimique, biologique et physique, doivent pouvoir fournir des services écosystémiques vitaux pour l'homme et l'environnement, tels que des aliments sûrs, nutritifs et en quantité suffisante, de la biomasse, de l'eau propre, le cycle des éléments nutritifs, le stockage du carbone et un habitat pour la biodiversité. Cependant, **60 à 70% des sols de l'Union sont détériorés** et continuent de l'être.

En outre, la dégradation des sols affecte la fertilité potentielle à long terme des sols agricoles. On estime qu'entre 61% et 73% des sols agricoles de l'UE sont affectés par l'érosion, la perte de carbone organique, les dépassements en matière de nutriments (azote), le compactage ou la salinisation secondaire (ou une combinaison de ces menaces). Par exemple, le compactage du sol peut réduire le rendement des cultures de 2,5 à 15%. En l'absence d'une gestion durable et de mesures visant à régénérer les sols, la détérioration de la santé des sols sera un facteur essentiel des futures crises de sécurité alimentaire.

La gestion durable et la régénération des sols sont économiquement rationnelles et peuvent augmenter de manière significative le prix et la valeur des terres dans l'Union. La législation de l'Union contient plusieurs dispositions relatives aux sols, mais il existe **une lacune claire et indiscutable dans le cadre juridique actuel** que cette proposition sur la santé des sols vise à combler.

Dans sa [résolution](#) du 28 avril 2021, le Parlement européen a invité la Commission à élaborer un cadre juridique commun à l'échelle de l'UE pour les sols, comprenant la définition et les critères d'un bon état des sols et d'une utilisation durable, des objectifs, des indicateurs harmonisés, une méthode de surveillance et d'établissement de rapports, des objectifs, des mesures et des ressources financières.

La proposition complète la législation environnementale existante en fournissant un cadre cohérent pour les sols au niveau de l'UE.

ONTENU : la proposition de directive vise à mettre en place **un cadre solide et cohérent de surveillance des sols pour tous les sols de l'UE** et à améliorer en permanence la santé des sols dans l'Union en vue de parvenir à des sols sains d'ici 2050 au plus tard, afin qu'ils puissent fournir de multiples services à une échelle suffisante pour répondre aux besoins environnementaux, sociétaux et économiques et réduire la pollution des sols à des niveaux qui ne sont plus considérés comme nocifs pour la santé humaine. Le projet de directive contribue à prévenir et à atténuer les effets du changement climatique, à accroître la résilience face aux catastrophes naturelles et à garantir la sécurité alimentaire.

Les objectifs opérationnels sont les suivants :

- établir des mesures pour arrêter la dégradation des sols et régénérer la santé des sols;
- établir un cadre efficace pour assurer la mise en œuvre, notamment par l'obligation pour les États membres d'évaluer la santé des sols, ainsi que pour l'établissement de rapports.

Surveillance

Il y a actuellement un **manque de données complètes et harmonisées** sur la santé des sols provenant de la surveillance des sols. Certains États membres ont mis en place des programmes de surveillance des sols, mais ils sont fragmentés, non représentatifs et non harmonisés. Les États membres appliquent des méthodes d'échantillonnage, des fréquences et des densités différentes, et utilisent des mesures et des méthodes d'analyse différentes, ce qui entraîne un manque de cohérence et de comparabilité dans l'ensemble de l'UE. La présente proposition vise à combler les lacunes actuelles en matière de connaissances sur les sols.

Le cadre de surveillance des sols est essentiel pour **fournir les données et les informations nécessaires à la définition des mesures adéquates**. Ces données seront susceptibles de conduire au développement technologique et à l'innovation et de stimuler la recherche universitaire et industrielle, par exemple des solutions d'intelligence artificielle basées sur des données provenant de systèmes de détection et de systèmes de mesure sur le terrain. Elles soutiendront également le développement de la télédétection pour les sols et permettront à la Commission de mettre en commun les ressources, sur la base des mécanismes et des technologies actuels (LUCAS - Land Use/Cover Area Statistical Survey et Copernicus), afin d'offrir des services rentables aux États membres intéressés.

Ce progrès technologique devrait permettre aux agriculteurs et aux forestiers d'accéder plus facilement aux données sur les sols et de disposer d'une gamme plus large, d'une meilleure disponibilité et d'un soutien technique plus abordable pour la gestion durable des sols, y compris d'outils d'aide à la décision.

Sites contaminés

La proposition prévoit l'obligation générale d'adopter une **approche fondée sur les risques** pour identifier et étudier les sites potentiellement contaminés et pour gérer les sites contaminés. Elle prévoit que les États membres doivent procéder à une évaluation des risques spécifiques au site afin de déterminer si le site contaminé présente des risques inacceptables pour la santé humaine ou l'environnement et de prendre les mesures de réduction des risques qui s'imposent.

Les États membres devraient être tenus d'établir un **registre des sites contaminés** et des sites potentiellement contaminés. Ce registre devrait être accessible au public et tenu à jour. La proposition améliorera également l'application du **principe du pollueur-payeur** et renforcera l'équité sociale en stimulant des actions qui bénéficieront aux ménages défavorisés vivant à proximité de sites contaminés.

Financement de l'Union

Compte tenu de la priorité intrinsèquement attachée à l'établissement d'une surveillance des sols ainsi qu'à la gestion durable et à la régénération des sols, la mise en œuvre de la directive devrait être soutenue par les programmes financiers existants de l'Union, conformément aux règles et conditions qui leur sont applicables.

Surveillance et résilience des sols (directive sur la surveillance des sols)

2023/0232(COD) - 20/03/2024 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a adopté le rapport de Martin HOJSÍK (Renew, SK) sur la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur la surveillance des sols et la résilience (loi sur la surveillance des sols).

La commission compétente a recommandé que la position du Parlement européen arrêtée en première lecture dans le cadre de la procédure législative ordinaire modifie la proposition comme suit:

Objectif

L'objectif de la directive est de mettre en place un cadre clair, solide, cohérent et flexible pour la surveillance et l'évaluation des sols pour tous les sols de l'UE afin d'améliorer en permanence la santé des sols dans l'Union en vue de parvenir à des sols sains d'ici à 2050 et de maintenir les sols dans un état sain et de prévenir leur détérioration.

La directive proposée établit donc un cadre dans lequel les États membres sont tenus de mettre en place des mesures techniquement réalisables et fondées sur une analyse coûts-avantages, en vue de parvenir à des sols sains d'ici à 2050. Elle prévoit des mesures de surveillance, de maintien, d'amélioration, de réhabilitation et d'évaluation de la santé des sols, sur la base de leur état écologique.

Districts de gestion des sols

La Commission devrait aider les États membres à faire en sorte que leurs districts de gestion des sols coopèrent **sur une base transfrontalière** et devrait faciliter l'harmonisation des systèmes de surveillance, des fonctions de transfert, de la conception de la surveillance et de la classification de l'état écologique au niveau des descripteurs des sols énumérés à l'annexe I.

Cadre de surveillance de la santé des sols et de l'occupation des sols

Les États membres devraient surveiller la santé des sols et l'occupation des sols dans chaque district de gestion des sols. Les États membres devraient faire appel à l'expertise des instituts nationaux de recherche, aux systèmes nationaux de surveillance existants et aux données disponibles. Les activités de contrôle menées par les États membres ne devraient pas entraîner de charge financière pour les gestionnaires des terres.

Évaluation de la santé des sols

Les États membres devraient veiller à ce que l'état écologique des sols soit évalué au moins tous les **six ans** et à ce que la première évaluation soit effectuée dans les cinq ans suivant la date d'entrée en vigueur de la directive, accompagnée de rapports sur l'amélioration relative, les tendances, les progrès ou la régression.

Boîte à outils pour la gestion durable des sols

Un nouvel article est introduit concernant l'établissement, par la Commission, d'une boîte à outils pour la gestion durable des sols fournissant aux gestionnaires des sols des informations pratiques sur l'utilisation de pratiques de gestion durable des sols, y compris des informations fournies par les États membres.

Cette boîte à outils devrait être accessible gratuitement au public et être incluse dans le portail de données numériques sur la santé des sols.

Identification des sites potentiellement contaminés

Le texte modifié indique que lors de l'identification des sites potentiellement contaminés, les États membres devraient tenir compte des critères suivants :

- les zones utilisées pour le captage d'eau potable;
- l'apparition de toute maladie présumée liée à l'exposition à la contamination par le sol.

Évaluation des risques et gestion des sites contaminés

Le rapport indique que les sites potentiellement contaminés situés dans des zones utilisées pour le captage d'eau destinée à la consommation humaine devraient être prioritaires pour l'étude des sols.

Financement de l'Union

Compte tenu de la priorité inhérente à la mise en place d'une surveillance des sols et d'une gestion et d'une régénération durables des sols, la Commission devrait, dans un délai de douze mois à compter de l'entrée en vigueur de la directive, présenter au Parlement européen et au Conseil un rapport évaluant les ressources financières disponibles au niveau de l'Union pour la mise en œuvre de la présente directive.

Les députés ont proposé que des **ressources financières supplémentaires** soient mises en place pour la période post-2027 afin de promouvoir la gestion durable des sols, leur régénération permanente et les activités de surveillance.

En outre, les députés souhaitent engager la Banque européenne d'investissement à faciliter l'utilisation de mécanismes innovants et le respect du principe «ne pas causer de préjudice important» en tant que règle générale.

Forum de l'Observatoire des sols de l'Union européenne (EUSO)

Le texte modifié comprend un nouvel article concernant le forum EUSO qui devrait faciliter la mise en œuvre coordonnée de la législation et des politiques de l'Union relatives à la surveillance de la santé des sols et à l'amélioration de la santé des sols, notamment par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, y compris en matière de gestion durable des sols et de pratiques de régénération, ainsi que par l'échange d'expériences sur les pratiques à éviter en matière de gestion des sols.

Évaluation et réexamen

Huit ans après la date d'entrée en vigueur de la directive et tous les cinq ans par la suite, la Commission devrait faire rapport sur la mise en œuvre de la directive, y compris les mesures prises par les États membres pour s'y conformer. Le rapport doit comprendre une évaluation globale des progrès accomplis dans la réalisation de sols sains.

Surveillance et résilience des sols (directive sur la surveillance des sols)

2023/0232(COD) - 23/10/2025 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

Le Parlement européen a adopté une résolution législative **approuvant** la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative à la surveillance et à la résilience des sols (directive sur la surveillance des sols).

L'objectif général de la directive proposée est de mettre l'UE sur la voie de sols en bonne santé d'ici à 2050 en établissant des mesures pour une surveillance harmonisée à l'échelle de l'Union, qui s'appuie sur les systèmes nationaux, et pour une évaluation et un soutien de la santé des sols et de la résilience des sols, ainsi que pour lutter contre les sites contaminés.

Surveillance des sols

La position du Conseil s'appuie sur la proposition de la Commission en instaurant des méthodes d'analyse et d'échantillonnage communes, en dressant une liste commune de descripteurs de la santé des sols et en établissant des critères de bonne santé des sols. Elle exige la surveillance de certains aspects importants de la santé des sols, tels que la biodiversité du sol et les contaminants des sols, y compris les PFAS, les pesticides et leurs métabolites. Les États membres sont autorisés à limiter le nombre de points retenus pour la surveillance des contaminants des sols et du descripteur de la biodiversité du sol.

Évaluation de la santé des sols

Le texte fixe des valeurs cibles non contraignantes en matière de durabilité, rendant ainsi compte de l'objectif ambitieux à long terme fixé par la directive qui consiste à disposer de sols sains d'ici à 2050, ainsi que des valeurs de déclenchement opérationnelles permettant de déterminer quand le soutien des États membres est nécessaire, valeurs qui seront toutes à établir par les États membres.

Soutien à la santé des sols et à la résilience des sols

La position du Conseil prévoit un soutien en faveur des propriétaires fonciers et des gestionnaires de terres afin de les encourager et de les aider à améliorer la santé et la résilience des sols.

Atténuation de l'artificialisation des terres

La position du Conseil porte principalement sur la surveillance de ses aspects les plus visibles, à savoir l'imperméabilisation des sols et l'enlèvement des sols, et établit certains principes en vue d'atténuer les conséquences de ces deux phénomènes.

Gestion des sites contaminés

Celle-ci repose sur une approche par étape fondée sur les risques. Les décisions relatives à la gestion des sites contaminés, y compris sur l'approche par étapes fondée sur les risques, devront être prises en fonction de la nature et de l'étendue des risques potentiels pour la santé humaine, notamment l'exposition aux contaminants des populations vulnérables telles que les femmes enceintes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants, et pour l'environnement.

Soutien de la Commission

La Commission devra fournir le soutien, l'assistance et le renforcement des capacités nécessaires aux États membres. Elle sera notamment chargée de fournir, dans des délais très courts, des documents non contraignants et des outils scientifiques pour aider les États membres à transposer et à mettre en œuvre de nombreuses dispositions de la directive.